Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 16 décembre 2021

Télécommunications en Vaucluse : Cédric O répond à Julien Aubert



Nous l'évoquions en mars dernier. Le député Julien Aubert saisissait l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) et le secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, concernant les pannes régulières de téléphonie fixe et mobile en Vaucluse.

La consultation menée auprès de 500 Vauclusiens révélait qu'un grand nombre d'entre eux déclarait subir 'souvent' voir 'très régulièrement' des dysfonctionnements avec leur ligne téléphonique. Des désagréments prenant principalement la forme de coupures et de problèmes de liaison. De manière générale, les habitants interrogés semblaient donc juger insatisfaisante la qualité du service de téléphonie fixe qu'ils recevaient.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 16 décembre 2021

Investissement et recrutement

Cédric O, secrétaire d'état chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, a ainsi formulé une réponse au député de la 5e circonscription de Vaucluse. Dans son courrier datant du 30 novembre 2021, le ministre indique avoir enjoint Orange de prendre des engagements ayant abouti à un plan d'investissement massif d'entretien du réseau, dans lequel le Vaucluse a été associé. L'opérateur Orange s'est ainsi engagé à maintenir 500 millions d'euros annuels d'investissement « consacrés à l'entretien du réseau cuivre sur l'ensemble du territoire national malgré un nombre de lignes actives en forte décroissance », précise le ministre. 10 millions supplémentaires seront également alloués à 17 territoires prioritaires dont le Vaucluse fait partie.

Orange renforce par ailleurs son recrutement avec 123 nouveaux postes priorisés dans les départements en tension. En cas de dysfonctionnement, l'opérateur s'engage à « fournir une solution de secours mobile en 24h au maximum, à partir du signalement de l'incident » , peut-on lire dans le courrier. A défaut de couverture mobile, pour les cas d'interruption collective de service sur une portion de réseau, « une solution de téléphonie satellitaire sera mise à disposition en mairie. » Les offres du service numérique universel seront par ailleurs maintenues.

Et de compléter : « le suivi de ce plan sera assuré par la mise en place de comités de concertation locaux à l'échelle départementale, composés de représentants d'élus et des opérateurs sous l'égide des préfets, et d'un comité de concertation nationale qui rassemblera en plus de l'opérateur Orange, des représentants des associations de collectivités territoriales et les services de l'Etat. »

'New deal mobile'

Le 'New deal mobile' est également évoqué par Cédric O. Ce dispositif de couverture ciblée vise à améliorer de manière localisée la couverture de zone. L'identification des zones à couvrir incombe à la préfecture et aux collectivités territoriales, constituées en équipes projets locales. En Vaucluse, 21 sites ont fait l'objet d'un arrêté ministériel. Les opérateurs ont 24 mois à compter de l'arrêté pour mettre en service le pylône. Les zones à couvrir correspondent à des priorités locales identifiées, comme des sites touristiques, des établissements publics, des espaces naturels…

Par ailleurs, le courrier mentionne l'obligation imposée par l'Autorité à Orange, de publier des indicateurs de qualité de service : délais de prestations, taux de conformité des prestations, taux d'incidents mensuels sur parc, etc. Et le ministre de rappeler le plan France très haut débit qui prévoit la couverture de l'ensemble du territoire national d'un réseau Très haut débit (supérieur à 30 Mbit/s) d'ici fin 2022.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !